

LES PENSIONS—LE LIVRE BLANC SUR LA  
SÉCURITÉ SOCIALE ET LES  
AUGMENTATIONS

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, le mercredi 3 décembre, comme en fait foi le hansard à la page 1551, j'ai posé une question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Munro). Je pourrais peut-être signaler que ce jour-là il restait encore plus de trois semaines avant Noël. Voici la question que j'ai posée:

Monsieur l'Orateur, comme la publication du Livre blanc du gouvernement sur la sécurité sociale se fait attendre, il s'ensuit des retards considérables dans le relèvement des pensions de la sécurité de la vieillesse. Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-il nous dire si, d'après lui, le gouvernement pourrait songer à consentir une augmentation provisoire? Ce serait une espèce de cadeau de Noël pour nos retraités.

La réponse du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, marquée d'une ou deux interruptions, faisait état de l'augmentation annuelle des prestations, premièrement, de la sécurité de la vieillesse et, deuxièmement, de l'assistance publique. J'ai dit que je ne parlerais pas de l'augmentation de \$1.58 par mois qui doit entrer en vigueur en janvier, car on ne peut guère parler d'une hausse axée sur l'augmentation du coût de la vie quand elle accuse un décalage de 2 ou 3 p. 100 sur l'augmentation réelle du coût de la vie.

Ainsi, monsieur l'Orateur, Noël est à nos portes et il est fort peu probable que le gouvernement agisse avant les fêtes en faveur de nos vieillards. Bah! Il y a toujours Noël prochain. Peut-être que si on remet de semaine en semaine ou de mois en mois, même le gouvernement actuel fera peut-être un jour quelque chose. Monsieur l'Orateur, ces Livres blancs ont peut-être la pureté et la blancheur du lys, mais ils imposent certainement de longs retards à la Chambre des communes.

**M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles):** C'est leur rôle.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Mon leader vient de faire une remarque très pertinente. J'estime qu'il est inéquitable d'exiger précisément de nos concitoyens âgés qu'ils continuent d'attendre leur mince part de la société juste, jusqu'à ce que nous obtenions ce Livre blanc sur la sécurité sociale.

Je ne sais ce que va proposer ou annoncer le Livre blanc, mais il va certainement réclamer des améliorations du sort de nos vieill-

lards et de nos retraités. Il ne va certes pas recommander des réductions ni le *statu quo*. Une seule voie s'ouvre à nos dirigeants: celle d'un relèvement des pensions des retraités. C'est pourquoi je propose un acompte ou un rajustement provisoire sans attendre le Livre blanc lui-même.

Cette idée d'ailleurs vient de tous côtés. Les organisations d'anciens combattants proposent une augmentation provisoire de la pension de base et de l'allocation des anciens combattants jusqu'à ce qu'on prenne une décision définitive. Certes, si nous accordons cette augmentation provisoire à un seul groupe, on la réclamera pour d'autres, mais j'estime que cette proposition se justifie.

Nous avons tous approuvé, je crois, les interventions faites hier lorsque le chef de l'opposition (M. Stanfield) a posé une question au sujet des pensions de vieillesse, pour se faire dire qu'on préparait un Livre blanc. Je reprends ce que lui et plusieurs autres députés ont dit: Vous attendez-vous que les vieillards vivent ou mangent du Livre blanc? De fait, c'est ce que le gouvernement demande à bien des retraités de faire pour encore six mois, un an ou peut-être encore plus longtemps. De fait, bien des retraités mourront avant qu'on ait augmenté les pensions s'ils doivent attendre le Livre blanc projeté ou vivre des mentions qu'on en fait.

Je sais qu'une des réponses classiques des porte-parole du gouvernement c'est de vous dire combien le parti au pouvoir a fait dans le domaine de la sécurité sociale depuis 50 ans qu'il s'en occupe. Mais le fait est que, compte tenu de ce qui se passe ailleurs, de la hausse du coût de la vie, de ce que tous les autres obtiennent des augmentations, il est injuste que nos vieillards, nos retraités en général, anciens combattants, fonctionnaires et tous les autres à la retraite aient à attendre le Livre blanc.

Je ne demande pas que les ajustements consentis maintenant soient une réponse définitive. Je sais qu'après avoir étudié tout ce qui entre en jeu on trouvera une formule. Mais d'ici là, en supposant que le gouvernement fasse des progrès, il faut en toute justice demander un ajustement provisoire raisonnable. J'espère que le secrétaire parlementaire qui va répondre ce soir aura reçu des instructions ou l'autorisation du ministre pour nous dire: Oui, le gouvernement veut souhaiter un Joyeux Noël aux vieillards, non pas seulement en paroles, mais par quelque chose de solide, de substantiel.